

## **RAPPORT CONCERNANT LE TRAVAIL FORCÉ DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT**

---

**Le présent rapport est produit conformément aux exigences de la loi 211 du  
Gouvernement du Canada. Il est rédigé pour:**

- Courchesne Larose Limitée dont le numéro d'entreprise est 101175842 et ses filiales, conjointement, nommément :
  - Les Aliments Bercy Inc. (841660764)
  - Importations Krops Inc. (89295215)
  - Les Emballages Marcan Inc. (101624328)
  - Transport Dynapro Inc. (120495827)
  - Veg-Pak Produce ( 105502652RC002)

L'exercice financier de toutes les entités visées par ce rapport va du 1 mars 2025 au 27 février 2026.

### **STRUCTURE**

L'entité et ses filiales sont des personnes morales dirigées individuellement mais administrées par un seul conseil d'administration formé de représentants des principaux actionnaires, tous canadiens.

L'entité et ses filiales ont leur siège social au Canada et leurs opérations sont toutes au Canada, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

### **ACTIVITÉS ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT**

L'entité et ses filiales importent, distribuent, emballent et transforment des fruits et légumes frais dont la provenance est domestique et internationale. Toutes les activités de distribution, d'emballage et de transformation se font à partir du Canada et essentiellement au Canada.

Au total, près de 400 milles tonnes métriques de fruits et légumes frais ont été vendues au cours de l'année fiscale 2025-2026 au Canada dont 300 milles ont été importées.

Les principaux pays d'où proviennent les importations sont:

- ✓ États-Unis
- ✓ Maroc
- ✓ Mexique
- ✓ Brésil
- ✓ Pérou
- ✓ Chili
- ✓ Grèce

Les principaux fournisseurs sont:

Plus de 500 producteurs et exportateurs font partie de la chaîne d'approvisionnement. Considérant la nature stratégique et confidentielle de cette information pour l'entreprise disons que les plus importants sont des grands producteurs internationaux reconnus tel que:

- ✓ Chiquita
- ✓ Dole
- ✓ Del Monte
- ✓ Carleton Mushroom (Canada)
- ✓ Gem Pack Berries (États-Unis)
- ✓ The Fruitist company
- ✓ Cap Agro
- ✓ COPAG

À ceux-ci s'ajoutent des producteurs et exportateurs de moins grande taille mais qui sont reconnus et exportent principalement aux États-Unis et en Europe.

## **POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE**

Depuis quelques années Courchesne Larose Ltée s'est doté d'un programme ESG et a obtenu la certification d'entreprise **ÉCORESPONSABLE Niveau 2. Performance** d'Ecocert Canada. À ce stade il n'y a pas de volet spécifique dans le programme en matière de travail forcé et de travail des enfants.

Cependant, au cours du dernier exercice financier, l'entité a fait parvenir un questionnaire à une centaine de fournisseurs à l'égard de leur politique ESG et avec quatre questions au sujet du travail forcé et au travail des enfants. Ce questionnaire a été répondu par 50% des répondants dont la majorité indique avoir des politiques à l'égard du travail forcé et ne pas faire travailler d'enfants.

## **RISQUES DE TRAVAIL FORCÉ ET DE TRAVAIL DES ENFANTS**

Il n'y a pas au sein de nos propres activités au Canada de risques inhérents au travail forcé ou au travail des enfants. Toutes nos entités se conforment aux lois en vigueur au Québec et en Ontario, et ne pratiquent pas de travail forcé et n'engagent pas d'enfants.

Par ailleurs, plusieurs de nos fournisseurs étant actifs dans des pays où les pratiques diffèrent de celles du Canada, il existe un risque de travail forcé et de travail d'enfants. Tel que stipulé plus haut nous avons en 2025-2026 fait parvenir un questionnaire à un groupe de fournisseurs sur ces questions.

La chaîne d'approvisionnement étant très diversifiée et constituée de plusieurs producteurs/exportateurs dans plusieurs pays il est difficile, voire impossible, de faire des visites partout pour évaluer la situation et les risques.

Des visites annuelles ont lieu chez certains producteurs aux États-Unis, au Maroc, au Mexique et au Brésil, à titre d'exemple.

Nous ne sommes pas en mesure d'identifier avec précision quel pays ou quel producteur est le plus susceptible de présenter des risques.

## **MESURES DE REMÉDIATION**

Aucune situation précise n'ayant été identifiée, aucune mesure de remédiation n'a été prise, ni aucune mesure en lien avec la perte de revenus potentiels des familles les plus vulnérables pouvant avoir été affectées par des mesures de remédiation.

## **FORMATION**

Aucune formation spécifique ou matériel de sensibilisation relié à l'enjeu du travail forcé et du travail des enfants n'a été développé et offert au sein des entités du groupe. Une démarche en ce sens sera réalisée au cours de la prochaine année fiscale.

## **EVALUATION DE L'EFFICACITÉ**

Aucune mesure n'a été prise pour évaluer l'efficacité de la prévention et de la réduction des risques de travail forcé et de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement des entités couvertes par ce rapport.

## ATTESTATION

Conformément aux exigences de la loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour les entités énumérés ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous égards importants aux fins de l'application de la loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

Marie-Claude Boisvert

Présidente du C.A.

Mai 2026

Signature



Ltée et ses filiales

J'ai le pouvoir de lier Courchesne Larose